

Quels sont les arguments pour que l'éducation nutritionnelle fasse partie de l'AVEAC

L'EDN, éducation nutritionnelle, n'a pour le moment pas de représentation au sein de la SPV, c'est pourquoi nous souhaiterions que cette branche, très proche de la nôtre, fasse partie de l'AVEAC. L'AVEAC changerait donc de nom et de statuts. En voici les arguments allant en ce sens.

Les trois branches, soit les travaux manuels, les activités créatrices sur textiles et l'éducation nutritionnelle, au cycle 3, font partie des mêmes groupes, le groupe I pour les OCOMs et le groupe III pour la formation générale.

Le regroupement de l'EDN et des TM et ACT au sein d'une même association, nous permettrait de démontrer que les branches des différentes OCOMs peuvent collaborer dans le but d'une valorisation et d'une ouverture pour les apprentissages concernés.

Nos disciplines sont liées aux apprentissages post-obligatoires, qui sont des métiers manuels à part entière.

Comme dit en introduction, l'EDN n'a pas de représentation à la SPV, cela nous apporterait de nouveaux membres et une diversification pour l'AVEAC.

Cette nouvelle entité permettrait la création d'une association forte pour valoriser l'apprentissage des différents métiers concernés. Elle permettrait également d'agrandir le comité actuel, pour injecter de nouvelles forces, de manière à ne pas essouffler le comité.

Cette association permettrait le développement d'une collaboration à tous les niveaux, en ayant des objets en commun, complémentaires entre les différents partenaires soit ; l'EDN, les ACM et les ACT.

Le groupe III n'a que peu de reconnaissance, le fait de les rassembler, créerai un élan pour ces différentes entités et leur permettrait d'avoir plus de poids dans les débats et les décisions.

De plus, depuis quelques années nous sommes liés par la formation PIRACEF, que nous avons en commun. Le contenu n'est évidemment pas le même en AC et en EF, mais le règlement, les modalités d'inscription ainsi que les objectifs de la formation sont similaires. Même si elle est romande, elle est l'unique formation reconnue pour nos trois branches dans le canton de Vaud.

Cette union permettrait également d'avoir plus d'influence afin de combler les lacunes qui péjorent ces branches.

Pour terminer, cette entité permettrait une revalorisation des métiers dit manuels qui méritent cette reconnaissance. Cette stratégie s'inscrivant dans la volonté de Madame Amarelle, de renforcer et de promouvoir les différents apprentissages.